

**ETUDES MEDICALES ET PARAMEDICALES**

**Formations accessibles par concours à l'issue de la PACES ou avec une 1<sup>ère</sup> année de licence, ou sur concours ouvert aux élèves de terminale**

**A la rentrée 2015**

Enquête effectuée en décembre 2015

Info Éclair n°175  
7 janvier 2016

**A la rentrée 2015 : Etudes médicales et paramédicales**  
**Formations accessibles par sélection à l'issue de la PACES, d'une L1**  
**ou sur concours ouvert aux élèves de terminale bacheliers**

ACADEMIES	Médecine	Odontologie	Maïeutique (sage-femme)	Pharmacie	Kinésithérapie			Ergothérapie		Psycho motricité		Manipulation électroradiologie médicale (DEouDTS)	
					PACES	L1 STAPS ou Sciences	Post-Bac	PACES ou L1	Post-Bac	PACES Ou L1	Post-Bac	PACES ou L1	Post-Bac
<i>X : établissement(s) de formation dans l'académie</i> <i>- : pas préparé dans l'académie</i>	<i>PACES</i>	<i>PACES</i>	<i>PACES</i>	<i>PACES</i>	<i>PACES</i>	<i>L1 STAPS ou Sciences</i>	<i>Post-Bac</i>	<i>PACES ou L1</i>	<i>Post-Bac</i>	<i>PACES Ou L1</i>	<i>Post-Bac</i>	<i>PACES ou L1</i>	<i>Post-Bac</i>
AIX MARSEILLE	X	X	X	X	X			X* <sub>1</sub>	X	X* <sub>1bis</sub>	X	X	X* <sub>1er</sub>
AMIENS	X	* <sub>2</sub>	X	X	X* <sub>2 bis</sub>	X* <sub>2 bis</sub>		-	-	-	-		X
BESANCON	X	-	X	X	X			* <sub>23bis</sub>		* <sub>23bis</sub>	-		X
BORDEAUX * <sub>3</sub>	X	X	X	X	X* <sub>3bis</sub>		X* <sub>3bis</sub>	X		X		X* <sub>3ter</sub>	X* <sub>3ter</sub>
CAEN	X	-* <sub>4</sub>	X	X	X	X	X		X	-	-		X
CLERMONT FERRAND	X	X	X	X	X* <sub>5</sub>	X* <sub>5</sub>			X	-	-		X
CORSE	X* <sub>6</sub>	X* <sub>6</sub>	X* <sub>6</sub>	X* <sub>6</sub>	X* <sub>6</sub>	-	-	-	-	-	-	-	-
CRETEIL	X	-	-	-	X* <sub>7</sub>	X* <sub>7</sub>	X* <sub>7</sub>	X* <sub>7bis</sub>	X	-	-		-
DIJON	X	-* <sub>8</sub>	X	X	X			* <sub>23bis</sub>		* <sub>23bis</sub>			X
Guadeloupe Guyane Martinique	X* <sub>9</sub>	* <sub>9</sub>	X* <sub>9</sub>	* <sub>9</sub>	X* <sub>9</sub>			* <sub>9</sub>		* <sub>9</sub>			X
GRENOBLE	X	-* <sub>10</sub>	X	X	X* <sub>10bis</sub>	X* <sub>10bis</sub>		* <sub>10ter</sub>		-	-	* <sub>10quat</sub>	
LILLE	X	X	X	X	X* <sub>11</sub>	X* <sub>11</sub>	X* <sub>11</sub>		X		X		X
LIMOGES	X	X	X	X	X	X		X	-	-	-		X
LYON	X	X	X	X	X* <sub>12</sub>			X			X		X
MONTPELLIER	X	X	X	X	X* <sub>13</sub>	X* <sub>13</sub>	X* <sub>13</sub>		X	-	-		X
NANCY METZ	X	X	X	X	X	X		X		* <sub>23bis</sub>	-	X	X
NANTES	X* <sub>14</sub>	X* <sub>14</sub>	X* <sub>14</sub>	X* <sub>14</sub>	X* <sub>14bis</sub>	X* <sub>14bis</sub>		X* <sub>14 ter</sub>		-	-		X
NICE	X	X	X	X* <sub>15</sub>	X			-	X		X		X
ORLEANS-TOURS* <sub>16sexies</sub>	X	-* <sub>16</sub>	X	X	X	X* <sub>16bis</sub>		* <sub>16ter</sub>	X	X* <sub>16quater</sub>	-	* <sub>16quin</sub>	X
PARIS	X	X	X	X	X* <sub>17</sub>	X* <sub>17</sub>	X	X* <sub>17bis</sub>	X		X	X* <sub>17ter</sub>	X
POITIERS	X	-* <sub>18</sub>	X	X	X* <sub>18bis</sub>	X* <sub>18bis</sub>	X* <sub>18bis</sub>	X* <sub>18er</sub>	-	-	-		X
REIMS	X	X	X	X	X* <sub>19</sub>	X* <sub>19</sub>		X* <sub>19bis</sub>		* <sub>23bis</sub>	-		X
RENNES	X	X	X	X	X* <sub>20</sub>	X* <sub>20</sub>	X* <sub>20</sub>	X* <sub>20bis</sub>	X* <sub>20bis</sub>	-	-		X
La Réunion	X* <sub>21</sub>	* <sub>21</sub>	X* <sub>21</sub>	* <sub>21</sub>	X* <sub>21</sub>			X* <sub>21</sub>		X* <sub>21</sub>	X		X
ROUEN	X	-* <sub>22</sub>	X	X	X	X* <sub>22bis</sub>	X* <sub>22bis</sub>	-	X* <sub>22ter</sub>		* <sub>22quater</sub>		X
STRASBOURG	X	X	X	X	X* <sub>23</sub>	X* <sub>23</sub>		X* <sub>23bis</sub>		X* <sub>23bis</sub>	-		X
TOULOUSE	X	X	X	X	X				X* <sub>24</sub>		X		X
VERSAILLES	X	-	X	X	-	-	-	X* <sub>25</sub>	X	X* <sub>25bis</sub>	X		X* <sub>25ter</sub>

**\*1 Dans l'académie d'Aix-Marseille**, Ergothérapie : 10 places réservées pour les sortant d'une PACES validée

**\*1bis** Psychomotricité : 25 places sont réservées aux sortants d'une PACES validée.

**\*1ter** Manipulateur en électroradiologie médicale : DE accessible après PACES et DTS accessible directement après le bac.

**\*2 Dans l'académie d'Amiens**, à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Reims (28 places)

**\*2bis** précision pour kinésithérapie : recrutement à l' IFMK après une année de PACES ou une 1<sup>ère</sup> année de STAPS .Les étudiants retenus pour entrer en 1<sup>ère</sup> année doivent s'acquitter de frais d'inscription auprès de l'IFMK ainsi qu'auprès de l'institut d'Ingénierie de la santé, filière Masso-kinésithérapie. Cette double inscription leur permettra à l'issue de leur cursus d'obtenir le D.E. de Masseur-kinésithérapeute ainsi que le diplôme de Master (Bac+5).

**\*3 Dans l'académie de Bordeaux**, concours paramédicaux accessibles après la PACES :kiné, ergo, psychomotricité, manipulation électroradiologie et pédicurie-podologie. (le 1<sup>er</sup> semestre de la PACES est commun à l'année préparatoire aux concours paramédicaux de l'université de Bordeaux),

**\*3bis** 3 instituts préparent le DE masseur-kinésithérapeute : l'IFMK CHU Bordeaux (33) et l'IFMK-IFPS de Dax (40) recrutant après la PACES de l'Université de Bordeaux et [l'IFMK IRFSS Croix rouge française à Bègles \(33\)](#) recrutant, pour la dernière année (R 2016), après un concours ouvert aux bacheliers et terminales S,

**\*3ter** concours pour manipulateur en électroradiologie médicale : un après la PACES et un concours d'entrée ouvert aux bacheliers et terminales.

**\*4 Dans l'académie de Caen**, à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Rennes I.

**\*5 Dans l'académie de Clermont Ferrand**, A partir de la rentrée 2016, le concours de l'IFMK sera intégré dans la PACES. Quelques places pourront également être réservées à des étudiants ayant obtenu une L1 en STAPS ou en sciences.

**\*6 Dans l'académie de Corse** les universités partenaires qui accueillent les étudiants en 2<sup>ème</sup> année de médecine sont les universités : René Descartes PARIS 5, Paris Diderot, Aix-Marseille 2 et Sophia Antipolis ; les universités partenaires qui accueillent les étudiants en 2<sup>ème</sup> année d'ontologie sont les universités :René Descartes PARIS 5, Aix-Marseille 2 et Nice Sophia Antipolis ; les universités partenaires qui accueillent les étudiants en 2<sup>ème</sup> année de maïeutique sont les universités :René Descartes (Beaudelocque) et Nice Sophia Antipolis ; l'université partenaire qui accueille les étudiants en 2<sup>ème</sup> année de pharmacie est l' université d'Aix-Marseille 2. L'institut de formation en masso-kinésithérapie de l'université Sophia Antipolis (IFMK) accueille les étudiants préparant le DE de masseur kinésithérapeute.

**\*7 Dans l'académie de Créteil**, à l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation (ENKRE de ST MAURICE) inscription à partir d'une 1<sup>ère</sup> année universitaire validée dans une des 8 UFR médicales ou STAPS ayant passé convention avec l'ENKRE (Paris VII XI XII XIII) ; le CEERRF (Centre privé européen d'enseignement en rééducation et en réadaptation fonctionnelle) de Saint-Denis recrute après le bac, après L1 PACES des Universités U-Pec Paris 12 et Versailles Saint-Quentin en Yvelines (6 places) et après L1 STAPS de René Descartes (6 places).

**\*7bis** l'institut de formation en ergothérapie de l'Université Paris-Est Créteil (U-pec) dispose de 16 places pour les étudiants de PACES , 3 places pour les L1 STAPS, 2 places pour les L1 SVT de l'U-PEC Paris 12 et de 16 places après L1 PACES de Paris-Diderot.

**\*8 Dans l'académie de Dijon**, à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Clermont-Ferrand , Lyon, Nancy ou Strasbourg,

**ct \*23bis** 6 places en ergothérapie et 5 places en psychomotricité avec l'institut de Mulhouse.

**\*9 Dans l'académie de Guadeloupe Guyane Martinique** l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) propose la PACES à la Guadeloupe (siège de l'UFR de santé), à la Martinique et en Guyane (antennes de l'UFR de santé) ; cette PACES permet l'accès en médecine à l'UAG (2<sup>e</sup> puis 3<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle en Guadeloupe), l'accès en odontologie et en pharmacie à l'Université de Bordeaux 2 (2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle), l'accès en maïeutique à l'école de sages-femmes en Martinique, l'accès en kinésithérapie à l'institut de la Martinique et l'accès en ergothérapie et psychomotricité dans les instituts de formation de Bordeaux. L'UAG propose le 3<sup>e</sup> cycle de médecine à la Guadeloupe.

**\*10 Dans l'académie de Grenoble, Odontologie** : les études se déroulent à Lyon (Lyon 1)

**\*10 bis Kinésithérapie** : la formation est assurée dans le cadre de l'Ecole de kinésithérapie du CHU de Grenoble (EKCHUG) ; admission : titulaires d'une PACES ou d'une L1 STAPS ou d'une L1 DLST (biologie, chimie-biologie ou SVT) pour l'université Grenoble Alpes ou L1 SVT pour l'université Savoie Mont-Blanc.

**\*10 ter Ergothérapie** : les études se déroulent à Lyon à l'ISTR Institut des sciences et techniques de la réadaptation.

**\*10 quater Manipulateur d'électroradiologie médicale** : la formation est assurée dans le cadre de l'Ecole de Manipulateurs en électroradiologie médicale du CHU de Grenoble (IFMEM) ; admission : être étudiant en PACES ou en L1 Sciences (parcours à dominante biologie, informatique ou physique) ou L1 STAPS à l'Université Grenoble Alpes ; possibilité pour les titulaires d'une licence scientifique de se réorienter (dossier et entretien).

**\*11 Dans l'académie de Lille**, 2 voies possibles : pour les 2 instituts de masso-kinésithérapie de LILLE, PACES ou 1<sup>ère</sup> année de licence STAPS et formation complémentaire propre à la kinésithérapie suivie en même temps. La sélection s'appuie à 50 % sur les résultats au concours de PACES et à 50 % sur ceux de la formation complémentaire. Pour l'institut de masso-kinésithérapie de BERCK SUR MER, le recrutement se fait sur concours ouvert aux élèves de terminale.

**\*12 Dans l'académie de Lyon**, il y a trois centres de formation au DE de masseur-kinésithérapeute :

- Institut des sciences et techniques de la réadaptation (ISTR) - Université Claude Bernard Lyon 1 (69) : accès après la PACES (concours de médecine) effectuée dans l'une des 2 UFR de médecine de l'université Lyon1

- Institut de formation en massokinésithérapie Saint Michel de Saint Étienne (42), établissement privé : accès après la PACES (concours de médecine) effectuée à la faculté de médecine de Saint Etienne

- Institut de formation en massokinésithérapie pour déficient de la vue, Villeurbanne (69), réservé aux handicapés visuels : accès sur dossier.

**\*13 Dans l'académie de Montpellier, IFMK de Montpellier** : 70 places sur examen d'entrée et 25 places réservées aux étudiants de PACES ; admission possible en 2<sup>e</sup> année sur examen d'entrée pour les titulaires d'une licence STAPS validée ou d'un diplôme du paramédical (ergothérapeute, infirmier, manipulateur en électroradiologie médicale...).

**\*14 Dans l'académie de Nantes**, l'accès aux études de médecine, odontologie, maïeutique et pharmacie se fait à l'issue de la PACES pour l'université de Nantes. A l'université d'Angers, l'accès se fait à partir du parcours PluriPASS (qui remplace la PACES depuis la rentrée 2015).

**\*14 bis l'IFM3R de Saint Sébastien sur Loire (44)** recrute uniquement des étudiants issus d'une PACES ou de STAPS. L'IFMK de Laval (53) recrute des étudiants issus du parcours PluriPASS (qui remplace la PACES depuis la rentrée 2015), de L1 STAPS ou STS.

**\*14 ter** : l'accès aux études d'ergothérapie se fait à l'issue du parcours PluriPASS (qui remplace la PACES depuis la rentrée 2015) ou de la L1 STAPS.

**\*15 Dans l'académie de Nice**, les élèves admis en pharmacie poursuivent leurs études à Marseille.

**\*16 Dans l'académie d'Orléans-Tours**, à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Nantes, Clermont-Ferrand I, Rennes I et Montpellier I.

**\*16 bis admission à l'institut de masso-kinésithérapie d'Orléans** : Université de Tours, UFR de médecine : 63 places réservées en PACES (en suivant la filière médecine), 15 places réservées en PACES aux étudiants ayant validé la L1 de l'UFR STAPS de l'université d'Orléans, 6 places réservées en PACES aux étudiants ayant validé la L1 de biologie-biochimie de l'UFR sciences de l'université d'Orléans, 6 places réservées en PACES aux étudiants ayant validé la L1 de biologie de l'UFR sciences et techniques de l'université de Tours.

\*<sup>16ter</sup> admission à l'[institut de formation en ergothérapie](#) (30 places), recrutement sur concours d'entrée post-bac (20 places), sur dossier pour les titulaires d'une licence ou d'un diplôme médical/paramédical (2 places), après une PACES sur classement selon les vœux (Université de Tours, 5 places avec une L1 Sciences du vivant (Université de Tours, 5 places).

\*<sup>16quater</sup> admission à l'[institut de formation de psychomotricien d'Orléans](#), suite à une 1re année de licence de STAPS (11 places), suite à une 1re année de licence de biologie (6 places : 3 pour Tours et 3 pour Orléans), suite à une 1re année de PACES effectuée à la faculté de médecine de Tours (8 places).

\*<sup>16quinquies</sup> admission à l'institut de formation de manipulateurs en électroradiologie médicale – Chambray-lès-Tours : 10 places réservées aux étudiants issus de la PACES

\*<sup>16sexies</sup> admission à l'institut régional de formation de techniciens de laboratoire médical – Tours : 16 places réservées aux étudiants issus de la PACES

\*<sup>17</sup> **Dans l'académie de Paris**, l'ADERF (école de kinésithérapie) recrute pour la moitié de la promotion, à partir des PACES des UFR de Paris V et Paris VI. L'institut en masso--kinésithérapie de l' Assistance publique de l'Hôpital de la Salpêtrière recrute après Paces (par convention avec René Descartes (Paris V) Pierre et Marie Curie (Paris VI) et Paris-EST Créteil Val-de-Marne (Paris XII)) et après Staps (par convention avec René Descartes (Paris V) et Paris-EST Créteil Val-de-Marne (Paris XII)). L'institut de formation en masso kinésithérapie Saint- Michel recrute après L1 paces de l'Université de Saint-Quentin en Yvelines (6 places).L'école d'Assas après L1 paces et L1 STAPS de René Descartes (8 + 8 places), après L1 Paces de l'Université de Saint-Quentin en Yvelines (30 places). La Fondation EFOM Boris Dolto recrute après L1 Paces de Paris-Diderot.

\*<sup>17bis</sup> l'ADERE, institut de formation en ergothérapie, recrute après une L1 Paces étudiants de UPMC – Paris 6 (15 places)

\*<sup>17ter</sup> L'institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale Salpêtrière – AP-HP (13<sup>e</sup>) recrute après L1 Paces de l'U-pec – Paris 12 (8 places)

\*<sup>18</sup> **Dans l'académie de Poitiers**, à l'issue de la 1ère année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Nantes ou à Bordeaux.

\*<sup>18bis</sup> l'IFMK de Poitiers recrute après une 1<sup>re</sup> année de PACES (45 places en 2015). Pour la rentrée 2016, le recrutement est susceptible d'augmenter (60 places à confirmer). Des passerelles existent pour les titulaires d'une licence STAPS ou d'une licence en sciences, technologie, santé ou d'un diplôme d'Etat paramédical (3 places maximum)

\*<sup>18ter</sup> l'institut de formation en ergothérapie de Poitiers, ouvert depuis septembre 2015, a 25 places par an (dont 6 places réservées aux étudiants issus d'une 1<sup>re</sup> année de PACES)

\*<sup>19</sup> **Dans l'académie de Reims** recrutement à l'institut de kinésithérapie après une année de PACES ou une 1ère année de L1 STAPS. Médecine : Obligation de réaliser une pré-inscription auprès de l'IFMK en avril. Se classer lors du concours de fin de 1ère année de Médecine à la Faculté de Reims ; STAPS : suivre le cursus complémentaire mis en place préparant au concours d'entrée à l'IFMK. Se classer dans les 10 premiers lors de ce concours et valider sa L1 STAPS (obligation d'avoir validé les 2 semestres sans aller au rattrapage pour pouvoir passer les épreuves spécifiques au concours kiné. Epreuves d'anatomie (QCM et schémas) ; Statistiques d'admission : 40 places (en 2014-2015) réparties comme suit : 30 issus de la PACES et 10 STAPS.

\*<sup>19bis</sup> 10 places à l'issue de la PACES pour entrer à l'institut de formation en ergothérapie de Nancy (partenariat avec l'université de Reims Champagne Ardenne)

cf\*<sup>23bis</sup> 5 places en psychomotricité avec l'institut de Mulhouse (partenariat avec l'université de Reims Champagne Ardenne)

\*<sup>20</sup> **Dans l'académie de Rennes** [l'Institut de formation en kinésithérapie de Rennes](#), a maintenu le concours de recrutement « traditionnel » post bac pour 28 places pour la rentrée 2015 et pour la rentrée 2016 ; s'y ajoute la possibilité d'accéder à la formation après une 1<sup>re</sup> année de licence STAPS -effectuée à Rennes (24 places) ou Brest (12 places)- ou après une PACES -effectuée à Brest (20 places)- ; [l'école de masso-kinésithérapie de Brest](#) recrute uniquement après une L1 : PACES suivie à l'UBO (20 places) ou STAPS à l'UBO (5 places) ou à Rennes 2 (5 places).

\*<sup>20bis</sup> L'[Institut de formation en ergothérapie de Rennes](#) deux types de sélection pour la rentrée 2016 ; une sélection par concours (37 places) et une sélection par une année de préparation universitaire : 1<sup>re</sup> année de licence L1 STAPS à Brest (5 places) ou Rennes (15 places) et PACES Brest (12 places)

*\*21 Dans l'académie de La Réunion l'université de la Réunion propose la PACES qui permet l'accès en médecine à l'université de La Réunion (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle), l'accès à la formation de sage-femme à l'école de sages-femmes de La Réunion, l'accès à la formation de masseur-kiné à l'institut de La Réunion, l'accès à la formation de psychomotricien à l'institut régional de formation en psychomotricité de La Réunion (NB accès également possible avec le Bac), l'accès à la formation d'ergothérapeute à l'institut régional de formation en ergothérapie de La Réunion –NB en admission secondaire, accès aux étudiants titulaires au minimum d'une licence ou d'un diplôme paramédical de niveau III-.*

*\*22 Dans l'académie de Rouen pour l'odontologie, à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année (PACES), inscription à Lille, Reims, ou Paris -le choix de la ville d'affectation s'effectue après la validation du choix définitif de filière- consulter utilement le document «Contrat pédagogique de la PACES» sur <http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr/> (rubrique PACES 2015-2016)*

*\*22bis pour la kinésithérapie, deux Instituts de Formation de Masso-Kinésithérapie :*

*- L'IFMK public du CHU de Rouen : recrutement par PACES et possibilité pour les L1 STAPS, L1 sciences, technologies, santé et diplômés paramédicaux de postuler pour un accès en 1<sup>ère</sup>année à l'institut (une place chaque année) sur dossier et entretien*

*– L'IFMK privé La Musse avec recrutement post bac + concours (20 places + 4 places hors concours pour L1 STAPS ou SVT validée de l'université de Rouen, sur étude du dossier + entretien avec la directrice de l'Institut).*

*\*22ter pour l'ergothérapie, deux IFE : l'Institut public de formation en ergothérapie du CHU de Rouen et l'Institut privé de formation en ergothérapie La Musse ;même recrutement post bac + concours pour les 2 instituts.*

*\*22quater pour la psychomotricité, l'Institut de formation du CHU de Rouen a ouvert à la rentrée 2015. Admission sur concours post-bac, 20 places.*

*\*23 Dans l'académie de Strasbourg les candidats intéressés par la kinésithérapie devront suivre le cursus commun de PACES (7 unités d'enseignements) ainsi que l'unité d'enseignement spécifique «Métiers de la rééducation» UE8RE à l'Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie. Les examens organisés en avril pour les UE de l'UE8 mutualisées avec médecine et maïeutique et un contrôle de connaissance écrit de 30 minutes, comportant 25 questions à choix multiples portant sur le programme de l'UE8RI Interprofessionnelle "kinésithérapie - ergothérapie - psychomotricité". Quelques L1 STAPS ou Sciences de la vie sont également recrutés sur dossier.*

*\*23bis à la rentrée 2012 se sont ouvertes une formation de psychomotricien et une formation d'ergothérapeute à Mulhouse avec un recrutement Grand Est. Admission : pour la première formation, 5 places offertes par région : Alsace (Strasbourg), Bourgogne (Dijon), Champagne-Ardenne (Reims) Franche-Comté (Besançon), et Lorraine (Nancy-Metz) donc 25 en tout, pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de PACES ayant suivi le module « Rééducation » et pour la deuxième –ergo-, 8 places en Alsace, 6 en Bourgogne et 6 en Franche-Comté et donc 20 en tout, pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de PACES ayant suivi le même module. Au 1<sup>er</sup> semestre les enseignements sont communs avec la PACES (1<sup>re</sup> année commune aux études de santé). Au 2<sup>e</sup> semestre des enseignements communs et spécifiques pour ce concours. Etablissements : L'Institut Interrégional de Formation en Psychomotricité (IIFP) et L'Institut Interrégional de Formation en Ergothérapie (IIFE)– Centre hospitalier de Mulhouse 2, rue du Dr Léon Mangeney BP 1370 68070 Mulhouse 03.89.64.82.60.*

*\*24 Dans l'académie de Toulouse un institut de formation en ergothérapie ouvre pour la rentrée 2016*

*\*25 Dans l'académie de Versailles l'institut de formation en ergothérapie du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-les Mureaux (78) a signé une convention avec l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines pour intégrer 3 étudiants issus de PACES.*

*\*25bis L'institut de formation en psychomotricité du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-les Mureaux (78) a signé une convention avec l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines pour intégrer 3 étudiants issus de PACES.*

*\*25ter L'institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale de Poissy –Saint-Germain a signé une convention avec l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines pour intégrer 3 étudiants issus de PACES. L'institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale de Corbeil-Essonnes ( 91), recrute après une L1 PACES de Paris-Sud – Paris 11 (10 places).*

*(Enquête Dronisep Rennes – service documentation – décembre 2015)*